

# Cossonay se mouille pour Morges, mais pas trop

Par David Trotta

**COSSONAY** | CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil communal a accepté lundi de contribuer au projet de centre aquatique du district. Son engagement reste toutefois tempéré.

Comme beaucoup d'autres communes, Cossonay avait les yeux rivés sur Morges mercredi 4 septembre. Lundi, c'était au tour de son Conseil communal de se prononcer sur sa participation au projet de centre aquatique qui pourrait prendre forme dans le chef-lieu du District. C'était chose faite à 21 heures: les conseillers communaux acceptent, par 28 voix contre 11, les



**Georges Rime veut appuyer la synergie avec Morges.** Malloth

*Les 30'000 francs seront peut-être perdus, mais ce n'est même pas sûr. Si on ne va pas dans cette SA, on risque de perdre beaucoup plus!*

conclusions du rapport de commission.

Avec ce vote, ils autorisent la Municipalité à devenir l'une des

communes membres de la SA «Centre aquatique Région Morges», et à investir la somme de 28'773 francs dans le projet. «Etre

dans la SA nous permettra de dire nos besoins. Et c'est aussi pour montrer notre synergie avec Morges», affirmait le syndic Georges Rime devant l'assemblée.

## Position ambiguë

«Il est clair que si Cossonay construit sa propre piscine, elle ne participera en principe pas à la construction de celle de Morges, et se retirera de la SA à ce moment», mentionne le rapport de commission.

La participation de Cossonay aura créé le débat dans la petite salle de la Maison de Ville. C'est qu'en réalité, la commune accepte d'entrer en matière pour la première phase du projet, et non la construction concrète du site. Ayant déjà à son compte une volonté de créer son propre établissement aquatique, il y a de fortes chances qu'elle se retire de la SA par la suite. Alors, pourquoi accepter?

«J'admets que c'est limite, répondait Stephan Kolly, rapporteur de la commission. Mais c'est un signe politique. Si nous disons non

aujourd'hui, le projet ne se fera pas (ndlr: la close de participation de 70% de la population du district votée par Morges la semaine dernière devenant de plus en plus tangible). Mais il semble évident que ce sera non pour la suite. Dans tous les cas, le projet va être compliqué».

## Par opportunisme?

«Nous ne sommes pas sûrs que notre piscine se fasse. A Morges, ce sera un vrai centre aquatique. Pas qu'une piscine. Les 30'000 francs seront peut-être perdus, mais ce n'est même pas sûr. Si on ne va pas dans cette SA, on risque de perdre beaucoup plus!», répondait Georges Rime au conseiller Philippe Blanc.

Ce dernier souhaitait également donner un signal politique fort en montrant que certains ne veulent pas du projet. En cause, l'absence de Morges lors de la mise sur pied de la piscine de La Sarraz.

Peu avant la clôture des débats, la municipale Valérie Induni soulignait elle aussi l'importance du projet, les infrastructures garantissant les heures de natation des écoliers manquant cruellement à la région. |